

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 12 OCTOBRE 2023

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu du 24 août 2023
- Décisions modificatives
- SYDEC : éclairage public photovoltaïque
- Rénovation de la salle des associations :
 - Acceptation devis peinture
 - Acceptation devis aménagement de la cuisine
- Modification du règlement d'utilisation des salles communales : Grange de la Capranie, salle des associations et salle polyvalente

Questions orales

- CDG 40 : Proposition d'intervention Conseil en organisation
- Rapport d'activités 2022 de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax

Questions diverses

L'an deux mil vingt-trois, le douze Octobre à 20 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur CHAHINE Hikmat, Maire

Date de la convocation : 6 octobre 2023

Présents : M. CHAHINE H. - Mme BOGNENKO SANIEZ A. - M. DAL'S Chr. - Mme AUDREN P. - M. DARTIGUEMALLE P. - Mme DUPRAT Gh. - M. GROCQ D. - M. MIDON J. - Mme PEYROU N. - M. PLACHOT L. présent en visioconférence - M. TACHOIRE'S B.

Procurations :

Mme CAZAUX LANUSSE Séverine a donné procuration à Mme PEYROU Naty

Mme GENÈZE Virginie a donné procuration à M. DUPRAT Ghislaine

Absents excusés : Mmes CAZAUX LANUSSE S. - GENÈZE V. - M. SARTIRANO J.

Secrétaire de séance : M. Christian DAL'S

DÉCISIONS MODIFICATIVES

Monsieur Christian Dals, adjoint au maire chargé des finances fait le point sur des écritures comptables à effectuer en urgence afin de payer différentes factures.

• Section investissement

Il faut transférer 48 000 € en opération réelle car la commune reçoit directement le financement pour l'acquisition de l'épaveuse et de la remorque.

Cet été, l'entreprise Laumailé a effectué des travaux :

⇒ Remplacement du moteur de volée de la cloche 2 (2 597.11 €)

⇒ Remplacement de la pointe du paratonnerre radioactive (6 106.52 €)

Dépenses		Recettes	
Article - Opération	Montant	Article - Opération	Montant
204182 - 139 : Mise aux normes EP	-9 000.00	161 - 87 : Emprunts	48 000.00
2157 - 041 : Matériel et outillage	-48 000.00	16878 - 041 : Aut. Organismes fin.	-48 000.00
2157 - 87 : Matériel et outillage	48 000.00		
231 - 96 : Restauration clocher	9 000.00		
Total dépenses	0.00		0.00

- **Section fonctionnement – charges financières**

Financement acquisition tracteur : première mensualité en décembre 2023

Dépenses	
Article (Chapitre)	Montant
6618 (66) : Intérêts des autres dettes	1 750.00
6688 (66) : Autres	150.00
739221 (014) : Fonds de péréquation	-1 900.00
Total dépenses	0.00

SYDEC – Éclairage public photovoltaïque

Afin d'harmoniser l'éclairage public sur le territoire de la commune, monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal l'étude définitive établie par le SYDEC pour l'éclairage public photovoltaïque route des carrières et aux points tri au lieu dit « Vimport » et route des Tucs.

Le plan de financement des travaux se décompose comme suit :

Route des Carrières : Fourniture et pose de 2 luminaires autonomes SUNSTAY sur supports béton existants,

Points tri Vimport et route des Tucs : Fourniture et pose de 2 ensembles autonomes SUNSTAY de 8 mètres de hauteur

- Montant estimatif TTC	9 315 €
- TVA préfinancée par le SYDEC	1 458 €
- Montant HT	7 857 €
- Subventions apportées par le SYDEC	1 571 €
- Participation communale	6 286 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **approuve** le projet,
- **engage** la Commune à rembourser le montant de la participation communale sur fonds libres.

Rénovation de la salle des associations et WC publics

- **Acceptation devis peinture**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante la nécessité de rénover la salle des associations et WC publics attenants à l'église (isolation, électricité, aménagement de la cuisine...) : investissement prévu en 2023. Les travaux d'isolation ont commencé.

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante qu'une proposition a été déposée par l'entreprise Angélique Peinture pour la rénovation intérieure peinture.

Vu le budget primitif voté le 12 avril 2023,

Après avoir entendu les explications, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** les travaux de rénovation de peinture,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise Angélique Peinture d'un montant de **7 779.86 € HT, soit 8 557.85 € TTC.**

- **Acceptation devis aménagement de la cuisine**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante la nécessité de rénover la salle des

associations et WC publics attenants à l'église (isolation, électricité, aménagement de la cuisine...) : investissement prévu en 2023. Les travaux d'isolation ont commencé.

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante qu'une proposition a été déposée par les établissements Lafitte - Noblessa pour l'aménagement de la cuisine.

Vu le budget primitif voté le 12 avril 2023,

Après avoir entendu les explications, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** les travaux d'aménagement de la cuisine,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis des établissements Lafitte -Noblessa d'un **montant de 5 357.70 € HT, soit 5 990.00 € TTC.**

Modification du règlement d'utilisation des salles communales

- **Grange de la Capranie.**

Madame Alexandra BOGNENKO SANIEZ, Adjointe au Maire, rappelle aux membres du Conseil Municipal que le règlement d'utilisation de la grange de la Capranie a été approuvé par délibération en date du 24 août 2020.

Elle informe l'assemblée qu'il y a lieu de modifier l'article 8 : *Mise en place, rangement, nettoyage*, afin d'inciter les différents utilisateurs de la grange de la Capranie à utiliser le container à ordures ménagères installé à proximité du bâtiment et à se responsabiliser quant à la gestion des déchets.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **décide** de valider le contenu du règlement intérieur de la grange de la Capranie tel que présenté en annexe.

- **Salle des associations**

Madame Alexandra BOGNENKO SANIEZ, Adjointe au Maire, rappelle aux membres du Conseil Municipal que le règlement d'utilisation de la salle des associations a été approuvé par délibération en date du 24 août 2020.

Elle informe l'assemblée qu'il y a lieu de modifier l'article 8 : *Mise en place, rangement, nettoyage*, afin d'inciter les différents utilisateurs de la salle des associations à utiliser le container à ordures ménagères installé à proximité du bâtiment et à se responsabiliser quant à la gestion des déchets.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **décide** de valider le contenu du règlement intérieur de la salle des associations tel que présenté en annexe.

- **Salle polyvalente**

Madame Alexandra BOGNENKO SANIEZ, Adjointe au Maire, rappelle aux membres du Conseil Municipal que le règlement d'utilisation de la salle polyvalente a été approuvé par délibération en date du 24 août 2020.

Elle informe l'assemblée qu'il y a lieu de modifier l'article 8 : *Mise en place, rangement, nettoyage*, afin d'inciter les différents utilisateurs de la salle polyvalente à utiliser le container à ordures ménagères installé à proximité du bâtiment et à se responsabiliser quant à la gestion des déchets.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **décide** de valider le contenu du règlement intérieur de la salle polyvalente tel que présenté en annexe.

Questions orales

CDG 40 : Proposition d'intervention Conseil en organisation

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à la tentative de droit de retrait d'un agent technique, le CDG 40 propose d'intervenir dans le cadre d'une mission de conseil en organisation. Après lecture des documents du CDG 40 (prestations et coût financier), l'assemblée délibérante décide de ne pas donner suite.

Rapport d'activités 2022 de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'activités de la CAGD.